

TRAC\_PARC

**TRACTEURS DE PARC (INDUSTRIELS OU PORTUAIRES)****Objectifs**

Acquérir les compétences nécessaires à conduite des tracteurs industriels ou portuaires en sécurité

**Moyens & Méthodes**

- Supports audiovisuels adaptés (vidéo projecteur).
- Alternance entre théorie et pratique
- Mises en situations réelles

**Pré-requis**

Etre agé d'au moins 18 ans  
Etre reconnu apte médicalement  
Lecture de la langue Française

**Public**

Personnels devant utiliser un tracteur de parc

**Durée**

1 journée minimum (RECYCLAGE)  
2 journées minimum (INITIAL)

Recyclage préconisé tous les 5 ans

**Lieu**

Au sein de l'entreprise ou de la collectivité

**THEORIE**

Législation : responsabilités civiles et pénales.  
Qualités et conditions requises pour conduire et utiliser un tracteur spécifique  
Responsabilités du conducteur.  
Equipements de protection individuelle (E.P.I.).  
Capacité nominale, interprétation de la plaque de capacité.  
Les différents organes et leur technologie (centrale pneumatique, GMP, sellette)  
Identification des paramètres qui influent sur les distances de freinage.  
Dispositifs de sécurité pour le conducteur, l'environnement et les charges.  
Prise en compte des conditions environnementales, notamment climatiques.  
Consignes de circulation et de sécurité, facteurs d'accidents (facteurs humains).  
Vérifications, opérations de maintenance, conduite à tenir en cas d'anomalie.  
Conduite à tenir en cas d'accident (consignes de l'entreprise).  
Justification de l'interdiction du transport de personne.  
Consignes de fin de poste.

**PRATIQUE**

Adéquation du tracteur à la manutention envisagée  
Vérifications à la pris de poste  
Circulation solo, en charge, marche AV, marche AR, en virage et mise au parking  
Circulation, arrêt et redémarrage sur un plan incliné (si possible).  
Accouplement et désaccouplement.  
Circulation attelée, en charge, marche AV, marche AR, en virage  
Mise au parking de précision.  
Opérations effectives de maintenance.  
Fin de poste.

**Examen Théorique et Evaluation Pratique (validation nécessaire pour obtenir l'avis favorable du formateur)****Délivrance d'une attestation de formation**

V102023